

## Les Précieuses ridicules. Comédie.

**Numéro d'inventaire** : 1002.00386

**Auteur(s)** : Molière

Gustave Larroumet

**Type de document** : livre scolaire

**Éditeur** : Garnier Frères Libraires-Éditeurs (6 rue des Saints-Pères Paris)

**Mention d'édition** : nouvelle édition

**Imprimeur** : Blot (Charles)

**Période de création** : 4e quart 19e siècle

**Date de création** : 1884

**Inscriptions** :

- gravure : 1 carte en fin d'ouvrage
- ex-libris : avec

**Description** : Livre relié. Dos noir. Couv. cartonnée marron.

**Mesures** : hauteur : 180 mm ; largeur : 111 mm

**Notes** : Nouvelle édition conforme à l'édition originale, avec les variantes, une notice sur la pièce, le sommaire de Voltaire, un appendice et un commentaire historique, philologique et littéraire par Gustave Larroumet. Mention d'appartenance manuscrite. Cachet de la bibliothèque Salène, Bernay.

**Mots-clés** : Littérature française

Anthologies et éditions classiques

**Filière** : Post-élémentaire

**Niveau** : Post-élémentaire

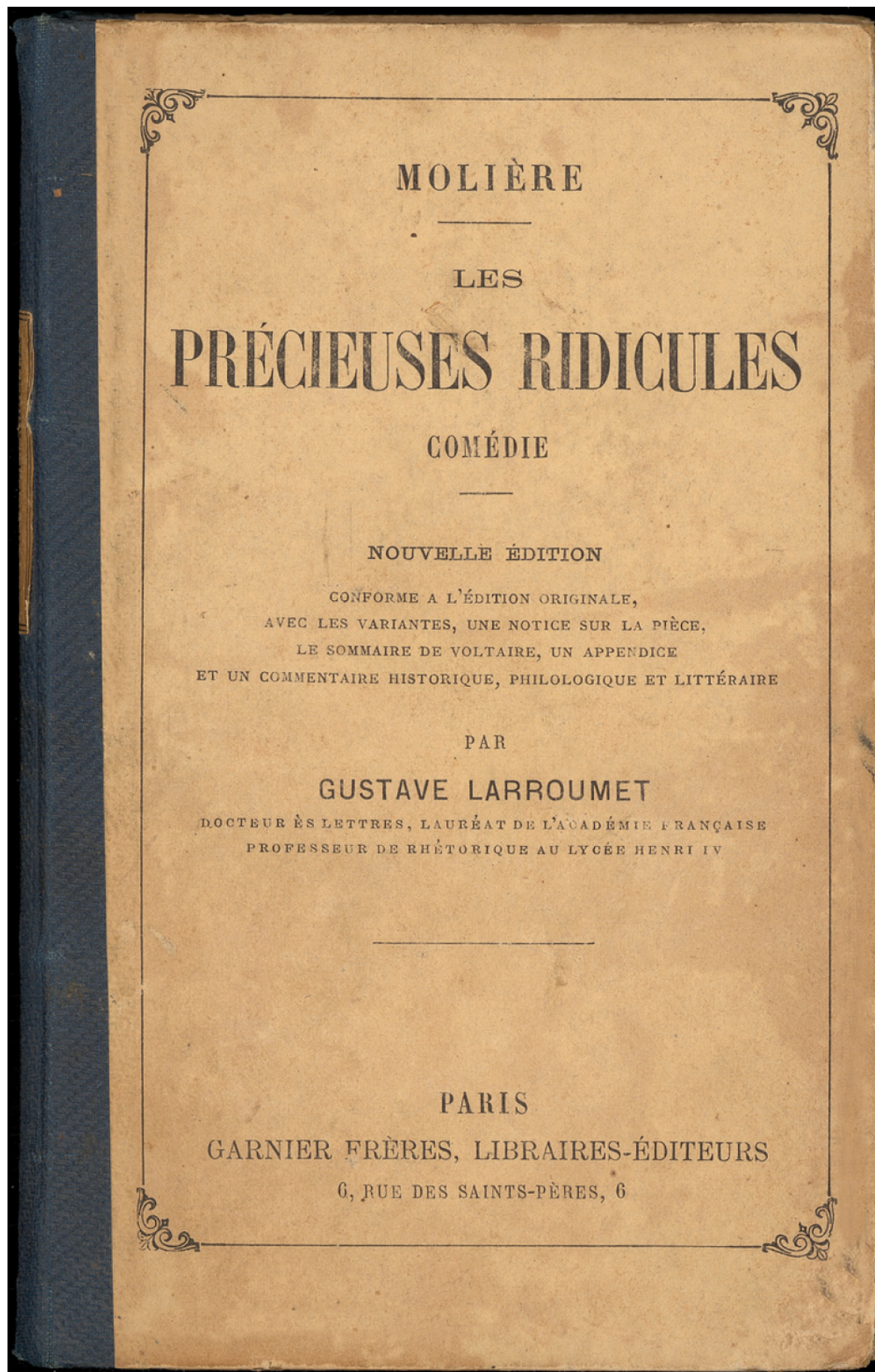
**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 223

Commentaire pagination : VI + 217

ill.

Sommaire : Avertissement Table des matières





LES  
PRECIEUSES RIDICULES

SCENE I.

LA GRANGE, DU CROISY.

DU CROISY.

Seigneur<sup>1</sup> La Grange.

LA GRANGE.

Quoy?

DU CROISY.

Regardez moy un peu sans rire.

LA GRANGE.

Et bien<sup>2</sup>!

DU CROISY.

Que dites vous de nostre visite? en estes vous fort satisfait?

LA GRANGE.

A vostre avis, avons nous sujet de l'estre tous deux?

1. S'employait assez souvent dans le style comique, au dix-septième et au dix-huitième siècle, comme terme de civilité, où nous dirions aujourd'hui *monsieur*, soit avec une intention un peu ironique, soit dans les pièces imitées ou inspirées de la comédie italienne, par analogie avec la formule *signor*, monsieur. Ainsi Molière (*Mariage forcé*, 2) : « Ah! *seigneur* Géronimo, je vous trouve à propos. » Et encore (*Ibid.*) : « La jeune Dorimène, fille du *seigneur* Alcantor, avec le *seigneur* Sganarelle, qui n'a que cinquante-trois ans. Oh! le beau mariage! Oh! le beau mariage! » Sur l'emploi des différentes formules de civilité, *Monsieur*, *Madame*, etc., voy. une note détaillée de M. LIVET dans son édit. de *Tartuffe*, p. 159-162.

2. L'orthographe du dix-septième siècle mettait souvent la simple conjonction *et* là où nous mettons, avec une interjection, *eh bien!*

DU CROISY.

Pas tout à fait à dire vray.

LA GRANGE<sup>1</sup>.

Pour moi je vous avoüe que j'en suis tout scandalisé<sup>2</sup>. A-t-on jamais veu<sup>3</sup>, dites moy, deux peccques<sup>4</sup> provinciales faire plus les rencherries<sup>5</sup> que celles-là, et deux hommes traitez avec plus de mépris que nous? à peine ont-elles pu se resoudre à nous faire donner des sieges. Je n'ay jamais veu tant parler à l'oreille qu'elles ont fait entre elles, tant bailler; tant se frotter les yeux, et demander tant de fois quelle heure est-il<sup>6</sup>; ont elles repondu que<sup>7</sup> oüy, et non, à

1. On coupe aujourd'hui, à la représentation, dans cette réplique, depuis « A peine ont-elles pu » jusqu'à « leur dire ». Voy. ci-dessus, p. 65.

2. Au sens d'indigné. Comp. Molière (*Misanth.*, I, 1) :

Une telle action ne sauroit s'excuser,  
Et tout homme d'honneur s'en doit scandaliser.

3. L'e est un reste de l'origine latine du mot : bas lat. *vedutus*, *vedut*, *veu*.

4. M. LITTRÉ fait venir *pecque* du provençal *pec*, tiré lui-même du lat. *pecus*, qui nous a donné aussi *pecore*, mais par l'intermédiaire de l'italien *pecora*. On le trouve avant Molière dans les *Curiosités françaises* d'ANT. OUDIN (1640), qui explique « une fausse pecque » par « une malicieuse personne »; et dans une tragi-comédie de SCARRON, *l'Écolier de Salamanque* (II, 4) : « La pecque! » s'écrie un des personnages, en parlant de sa sœur. HAMILTON (*Cher. de Gramont*, chap. XI) dit comme Molière, et, sans doute, d'après lui : « La belle Stewart épousa le duc de Richmond; l'invincible Germain, une *pecque provinciale*. »

5. *Dédaigneuse, prude*. Comp., dans *Amphitryon* (*Prol.*), Mercure disant à la Nuit :

Vous avez dans le monde un bruit  
De n'être pas si *renchérite*.

6. Comp. dans le *Misanthrope* (II, 3) :

Cependant sa visite, assez insupportable,  
Traîne en une longueur encore épouvantable;  
Et l'on demande l'heure et l'on baille vingt fois,  
Qu'elle grouille aussi peu qu'une pièce de bois.

7. Nous dirions aujourd'hui *autre chose que*. Cette tournure elliptique et rapide, où *que*, avec ou sans *ne*, a le sens du latin *quam*, *præterquam*, *nisi*, était très usitée au dix-septième siècle, en prose et

tout ce que nous avons pu leur dire? Et ne m'avoüerez vous pas enfin que quand nous aurions esté les dernières personnes du monde, on ne pouvoit nous faire pis<sup>1</sup> qu'elles ont fait?

DU CROISY.

Il me semble que vous prenez la chose fort à cœur.

LA GRANGE.

Sans doute je l'y<sup>2</sup> prens<sup>3</sup>, et de telle façon que, je veux me vanger de cette impertinence<sup>4</sup>. Je con-

en vers, Molière dit de même (*Av.*, IV, 1) : « Je vous crois trop raisonnable pour vouloir exiger de moi *que* ce qui peut être permis par l'honneur et la bienséance. » Et aussi (*Bourg. gent.*, III, 42) : « Descendons-nous tous deux *que* de bonne bourgeoisie. »

De même RACINE (*Britan.*, I, 4) :

Que vois-je autour de moi *que* des amis vendus?

1. La seule édition de 1734 donne *pire*, qui est une faute. En effet, *pire* (du lat. *pejor*) est un adjectif, l'opposé de *meilleur*, et se trouve toujours joint à un substantif qu'il qualifie; *pis* (de *pejus*) est un adverbe, l'opposé de *mieux*, et s'emploie seul. Dans le cas même où *pis* peut être à la rigueur considéré comme un adjectif, il se distingue encore de *pire* en ce qu'il désigne des faits et non des choses. Voy. B. LAFAYE, *Dictionnaire des synonymes de la langue française*, p. 850.

2. Dans Molière et dans tous les écrivains du dix-septième siècle l'emploi de *y* est fort étendu comme corrélatif de *à*, *lui*, *leur*, qu'il s'agisse de choses ou de personnes, pour représenter *dans* et *avec*, et aussi avec un verbe; dans ce dernier cas, il représente elliptiquement l'idée exprimée par toute une phrase. Il faudrait multiplier les exemples. Voy. GÉNIN, *Lex. de la langue de Molière*, p. 420-423.

3. Pour *prends*. Cette suppression de lettre, fréquente au dix-septième siècle, est tantôt justifiée par l'étymologie, la lettre n'existant pas en latin, tantôt arbitraire comme ici, le mot venant de *prendre*.

4. On remarquera que cette phrase forme deux vers alexandrins. Les vers sont très communs dans la prose de Molière; dans certaines de ses pièces, comme le *Sicilien*, *Georges Dandin*, *l'Acare*, il y a des tirades entières qui peuvent être coupées en vers blancs. C'est une marque de cette merveilleuse facilité de versification et de ce sens du rythme propres à Molière, qui souvent versifiait, comme Mme de Sévigné écrivait, à bride abattue. Peut-être les trois pièces que nous venons de citer étaient-elles destinées, dans la pensée de Molière, à être mises en vers, et l'auteur, en les écrivant de premier jet, y semait les vers blancs en attendant qu'il eût le temps d'y mettre les rimes. Ce qui semble le prouver, c'est que dans d'autres pièces évidemment conçues pour rester en prose, comme les farces, *Don Juan*, *la Cri-*